

**Termes de référence pour la sélection d’un prestataire pour la réalisation d’un film documentaire et la prise de photos de capitalisation du projet *« Promotion de l’Entrepreneuriat et de l’Autonomisation des Femmes des régions du Trarza et du Guidimakha - PEAF »***

1. **CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

Le Projet « Promotion de l'Entrepreneuriat et de l’Autonomisation des Femmes » a été présenté par le consortium de trois ONG : Initiative pour le développement (ID), Comunità Impegno Servizio Volontariato (CISV) et le Groupement National des Associations Pastorales (GNAP) dans le cadre de l’«Appel à propositions restreint conjoint pour les lignes budgétaires « Organisations de la Société Civile (OSC) » et « Instrument Européen pour la Démocratie et les Droits de l'Homme » (IEDDH)» - lot 1 en République Islamique de Mauritanie », mis en œuvre par la Commission Européenne (CCR) et L’Agence Italienne pour la Coopération au Développement (AICS).

Le projet aborde les contraintes relatives aux inégalités de genre qui entravent le développement socio-économique des femmes.

En Mauritanie, les femmes contribuent à la production de la richesse nationale notamment au niveau de trois secteurs principaux. Selon les agrégats de la comptabilité nationale, les indicateurs socio-économiques et le RGPH, la contribution des femmes par secteur d’activité est la suivante :

* Agriculture, élevage, sylviculture 31.4%
* Industrie alimentaire ou manufacturière 39.3%
* Commerce, restauration, hôtels 22.8 %.

Toutefois, les perceptions traditionnalistes sont encore rétrogrades par rapport au rôle et à la place de la femme dans la société. De même, plusieurs contraintes socio-culturelles, socio-économiques, institutionnelles et techniques entravent ainsi leur développement et leur épanouissement.

**Ces contraintes sont entre autres :**

i) Le manque d’éducation/alphabétisation : (46,3% taux d’analphabétisme chez les femmes âgées de 15-19 ans ; 69,3%, taux d’analphabétisme chez les femmes âgées de 45-49 ans).

ii) L’accès au crédit, à l’information, à la formation, aux technologies : beaucoup de femmes n’ont pas accès au crédit bancaire traditionnel parce qu’elles n’ont pas de maisons à hypothéquer, elles n’ont pas d’apport à constituer au démarrage des activités, en outre, elles ne comprennent ni les procédures, ni les caractéristiques des prêts à cause de leur analphabétisme ou leur faible niveau d’instruction.

iii) L’absence et ou le faible niveau d’accès à un emploi décent : à cause de l’absence d’éducation, les femmes sont confinées aux petits métiers pour s’en sortir. Les conséquences du manque d’éducation sont énormes pour les femmes qui ne peuvent pas accéder à des emplois décents, ne peuvent pas comprendre les procédures requises pour créer ou gérer des entreprises, ne peuvent pas augmenter leur productivité agricole.

iv) Le très faible niveau de l’accès des femmes à la terre et aux moyens de production.

C’est dans ce contexte que le PEAF a été implémenté. Le projet PEAF considère comme centraux les objectifs de l’Appel de Soutenir les actions des organisations de la société civile concourant au renforcement socio-économique des femmes et des jeunes et Contribuer à la promotion et à la protection des droits des femmes et des filles.

Afin de les poursuivre, le projet se focalise sur la promotion socio-économique des femmes et des jeunes, le renforcement des microentreprises en milieu rural dans les filières élevage et agricole. A travers une approche basée sur le renforcement des capacités en entreprenariat, et la promotion du partenariat public-privé, PEAF vise à créer un milieu favorable à la promotion de l’égalité entre les femmes et les hommes, et ainsi lutter contre les discriminations dans le milieu professionnel.

Les actions proposées s’inscrivent dans la complémentarité des politiques nationales et locales dont elles viennent à consolider les objectifs : le projet prévoit de promouvoir et diffuser la Stratégie Nationale d’Institutionnalisation du Genre du Ministère des Affaires Sociales, de l’Enfance et de la Famille en collaboration avec le MASEF, l’Observatoire National des Droits des Femmes et des Filles en Mauritanie et le Groupe de Recherche sur l'Entrepreneuriat en Afrique. Et ce, après deux années de mise en œuvre ayant impliqué une diversité de partenaires d’exécution.

Pour que l’ensemble des résultats, stratégies et approches du projet soient connus, améliorés voire dupliqués, ils doivent être décrits, transcrits et diffuser sur des supports de communication audiovisuel en vue d’une capitalisation des acquis ; mais aussi un partage d’expériences avec le maximum d’acteurs possibles, d’où la nécessité de produire un film documentaire de capitalisation. Les présents TDR ont été élaborés pour permettre la réalisation dudit film documentaire.

1. **OBJECTIFS**

L’objectif de la mission est de réaliser un film documentaire de haute qualité de capitalisation de 25 minutes, et la con album de 50 photo de haute résolution sur les activités du projet. Le film devra prendre en compte l’ensemble des composantes du projet : activités, sensibilisation, collaboration, renforcement de capacités, formations, financement, coaching, etc.

De façon spécifique il s’agira de :

* Présenter de façon synthétisée les grands axes à savoir le processus de sélection et le suivi des microprojets, leur mise en œuvre par les bénéficiaires, les actions de sensibilisation, etc.
* Présenter les impacts en matière de création d’emplois, du changement des conditions socio-entrepreneuriales des promoteurs ayant bénéficié de l’appui financier et du renforcement de la cohésion sociale.

1. **TÂCHES DU CONSULTANT**

Le consultant aura pour tâches de :

* Conduire des interviews dans la mesure du possible avec l’ensemble des acteurs concernés, notamment UE, Bailleurs du projet, services techniques déconcentrés, le MASEF, les délégations de l’agriculture et de l’élevage, les communes, les bénéficiaires du projet, Institutions de micro finance Djiké, etc.
* Effectuer des tournages terrain pour recueillir des témoignages et simuler les différentes étapes de réalisation des projets accompagnés,
* Produire un film documentaire de 25mn à partir des interviews avec des sous-titres en français et arabe,
* Un résumé de 6 minutes destiné à la publication sur les réseaux sociaux,
* Constituer un album de 50 photos de haute résolution (prises au sol et prises aériennes contextuelles)

1. **RESULTATS ATTENDUS**

* Un film documentaire de haute qualité de capitalisation de 25 minutes,
* Un résumé de 6 minutes destiné à la publication sur les réseaux sociaux,
* Un album de 50 photos.

1. **LIVRABLES**

Après validation de la version finale du film documentaire, le prestataire livrera sur support adapté (Clé USB) à la fin de la prestation :

* Une copie originale du film de capitalisation de 25 mn du projet ;
* Une copie originale de la version courte de 6 mn du projet ;
* Un album de 50 photos de haute résolution ;
* Un rapport final de l’activité.

1. **QUALIFICATIONS, COMPETENCES ET EXPERIENCES**

Le consultant devrait avoir des compétences avérées en :

1. Rédaction de scénarii et de réalisation de film documentaire et/ou de sensibilisation
2. Communication pour le changement de comportement

Il doit également :

- Avoir déjà réalisé des films documentaires et avoir une bonne connaissance dans le domaine de l’entrepreneuriat des femmes.

- Disposer d’un matériel technique performant et adéquat.

1. **DEROULEMENT ET DUREE DE LA MISSION**

Le consultant retenu prendra contact avec l’équipe de gestion du projet pour une harmonisation de la compréhension des TDR, de la méthodologie proposée pour l’étude et l’identification précise des sites à privilégier. Le consultant devra soumettre un chronogramme précis des prestations qui doivent être fonction de la méthodologie arrêtée. La durée maximum d’exécution de la mission est fixée à vingt et cinq (25) jours à compter de la date de signature du contrat, y compris les délais de collecte de données, de conception du scénario, de tournage et montage et de dépôt du film documentaire.

1. **DOSSIER DE CANDIDATURE**

Les structures ou prestataires intéressés sont invités à soumettre une proposition technique et financière. La proposition doit être rédigée en français et refléter la bonne compréhension des présents TDR. La proposition devra comporter les éléments suivants :

1. Une « Offre technique » contenant :

* Une preuve d’existence légale de la structure (Le récépissé de reconnaissance officielle ou tout autre document attestant l’existence de la structure) ;
* Un état des expériences similaires réalisées ;
* La méthodologie envisagée pour la bonne conduite de la mission ;
* Des observations sur les termes de références ;
* Un état du matériel de prestation disponible ;
* Les noms et adresses des principaux dirigeants ayant le pouvoir d’engager la responsabilité de la structure ;
* Le CV faisant ressortir les expériences pertinentes en rapport avec la mission ;
* Les références et adresses de la structure à toute fin utile.

1. Une « Offre financière » contenant le budget détaillé du coût de la production et de la prestation conformément à la durée prévue.

Ces deux offres seront dans une enveloppe fermée portant la mention : « Consultation pour la sélection d’un prestataire ou d’une structure pour la réalisation d’un film documentaire et d’un album photo de capitalisation du projet PEAF »

Aucune autre indication permettant l’identification de la structure ne devra être portée sur l’enveloppe sous peine de nullité de l’offre. Les plis seront adressés à :

Initiatives pour le Développement

Adresse : Siege Sociale SOCOGIM PS Lots 087

2640-Nouakchott, Mauritanie

Email**:** ongid.recrutement@gmail.com

**NB** :

* Les dossiers envoyés après la date limite ne seront pas acceptés ;
* Seuls les dossiers complets comportant les documents authentiques seront pris en considération ;
* Seule la structure ou le prestataire sélectionné sera contacté.

1. **MODALITES D’EVALUATION DES OFFRES**

ID sélectionnera l’offre qui présente le meilleur rapport qualité-prix, utilisant une pondération entre la qualité technique et le prix des offres sur la base de la grille suivante :

|  |  |
| --- | --- |
| **Critères** | **Score maximum** |
| **Score offre technique** | **80** |
| • ***Compréhension des TdR et des buts des services à fournir*** | *10* |
| • ***Equipements à mettre à disposition pour la mission*** | *20* |
| • **Organisation des tâches et du temps** | *10* |
| • ***Equipe d’expert.e.s proposée (expérience de l’équipe)*** | 40 |
| **Score offre financière** | **20** |
| **Score total** | **100** |

NB :

* Les dossiers envoyés après la date limite ne seront pas acceptés ;
* Seuls les dossiers complets comportant les documents authentiques seront pris en considération ;
* Seule la structure ou le prestataire sélectionné sera contacté.